

La chasse aux cartes-cadeaux de Terre de Provence.

Ça serait cloche de ne pas jouer !

Règlement général du jeu

- Jeu organisé par Terre de Provence Agglomération, dont le siège social est situé 5, place du docteur Marius Chabrand, 13630 Eyragues ;
- Jeu intitulé *La chasse aux cartes-cadeaux de Terre de Provence* ;
- Le jeu est ouvert à toute personne résidant en France métropolitaine âgée de 18 ans ou plus ;
- La participation au jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement ;
- Terre de Provence Agglomération se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque ou une tentative de fraude ;
- Le jeu se déroule du 14 avril 2025 au 21 avril 2025 inclus ;
- Les tickets à gratter sont distribués gratuitement dans les magasins participants, adhérant au dispositif de carte-cadeau « Petitscommerces Terre de Provence » ;
- Pour tout achat supérieur ou égal à 10 €, le commerçant remettra un ticket à gratter au client, jusqu'à épuisement des stocks ;
- Pour participer, les clients doivent gratter la zone prévue à cet effet pour découvrir s'ils ont gagné un prix ;
- Les prix sont des cartes-cadeaux Petitscommerces Terre de Provence à utiliser chez les commerçants identifiés sur le site :
<https://www.petitscommerces.fr/terredeprovence/>
- Les tickets gagnants doivent être présentés au commerçant émetteur du ticket ; la remise des lots s'effectuera entre le 28 avril 2025 et le 10 mai 2025 inclus par le commerçant émetteur du ticket gagnant ;
- Tout lot non récupéré après le 10 mai 2025 devra être restitué à Terre de Provence par le commerçant émetteur du ticket gagnant ;
- Répartition des lots : 5 000 cartes avec un gain de 0 €, 10 cartes avec un gain de 100 €, 70 cartes avec un gain de 20 € ;
- En participant à ce jeu, les clients acceptent pleinement et sans réserve le règlement général du jeu ;

- En participant à ce jeu, les clients reconnaissent et acceptent les règles énoncées ci-dessus. Les organisateurs du jeu se réservent le droit de modifier ou d'annuler le jeu en cas de circonstances imprévues et se dégagent de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident lié au jeu ;
- Aucune données personnelles seront collectées dans le cadre de ce jeu.